APODEP

ASSOCIATION DE PERFECTIONNEMENT OPHTALMOLOGIQUE DE PARIS

39 ème Symposium

agréé

Agence Nationale du DPC

Directeur scientifique :

PR MARC MURAINE

Conférenciers :

PR VINCENT BORDERIE, DR THIERRY BOUR,
DR JEAN-PHILIPPE COLLIOT, DR AGNÈS DELCAMPE,
PR ERIC GABISON, DR CATI GANEM, DR JULIE GUEUDRY,
PR MARC MURAINE, PR DAVID TOUBOUL.

ATTENTION !!
changement de date

Programme

Vendredi 19 et Samedi 20 janvier 2018

Hôtel « The WESTIN » - 3, rue de Castiglione - 75001 Paris

www.sympoapodep.fr

Vendredi 19 janvier 2018

08 h 00	Accueil - remise des badges	
08 h 50	Ouverture du Symposium	*Y. Lachkar*
08 h 55	Introduction	*M. Muraine*

1ère Session : Les basiques en cornée — *Modérateur : D. Touboul*

09 h 05	Rappel anatomique et physiologique de la cornée	*E. Gabison*
09 h 20	Examiner la cornée dans son cabinet	*M. Muraine*
09 h 35	Quand penser à une responsabilité de la cornée dans la symptomatologie du patient ?	*D. Touboul*
09 h 50	Cas cliniques démontrant la participation de la cornée dans la symptomatologie du patient	
10 h 15	Table ronde et discussion	
10 h 40	Pause	

2ème Session : Les examens complémentaires de la cornée — *Modératrice : C. Ganem*

11 h 10	La microscopie spéculaire pour les nuls	*M. Muraine*
11 h 25	La topographie cornéenne, les bases à bien connaître	*D. Touboul*
11 h 40	L'OCT est-il utile pour l'analyse de la cornée ?	*V. Borderie*
11 h 55	Laissez-nous vous conter tous les autres examens complémentaires possibles (confocal, ORA, aberrométrie…)	*V. Borderie*
12 h 10	**Table ronde et discussion**	
12 h 35	Pause déjeuner	

3ème Session : Puis-je me faire opérer de chirugie réfractive ? — *Modérateur : JP. Colliot*

14 h 00	Cas clinique introductif	
14 h 05	La chirurgie réfractive est-elle possible chez mon patient ? indications raisonnables et contre-indications	*C. Ganem*
14 h 15	Quelle chirurgie choisir, arbre décisionnel ?	*C. Ganem*
14 h 25	Le suivi postopératoire pour l'ophtalmologiste médical	*C. Ganem*
14 h 35	Et si on proposait l'orthokératologie ? Techniques, résultats	*JP. Colliot*

4ème Session : Opacités, Œdèmes de cornée – DPC – — *Modérateur : V. Borderie*

14 h 50	Film "avis de brouillard matinal"	*M. Muraine*
14 h 55	Gérer un œdème de cornée après chirurgie de la cataracte	*E. Gabison*
15 h 10	Cornea guttata : la reconnaître, la prendre en charge et quelle attitude adopter en cas de cataracte associée	*V. Borderie*
15 h 25	**Table ronde et discussion**	
15 h 50	Pause	

5ème Session : Ulcères de cornée — *Modératrice : J. Gueudry*

16 h 20	Cas clinique introductif	
16 h 30	Ulcération infectieuse : bien la détecter	*V. Borderie*
16 h 40	Reconnaitre un ulcère neurotrophique et savoir le traiter	*J. Gueudry*
16 h 55	Les autres causes d'ulcères chroniques de la cornée	*E. Gabison*
17 h 05	Je vois des néovaisseaux sur la cornée : que faire ?	*M. Muraine*
17 h 20	**Table ronde et discussion**	
17 h 50	Fin de la première journée	

Samedi 20 janvier 2018

6ème Session : Le kératocône n'est plus ce qu'il était — Modératrice : A. Delcampe

09 h 05	Savoir faire une réfraction chez un porteur de kératocône	*A. Delcampe*
09 h 15	Arbre décisionnel : ce qu'il faut savoir absolument	*D. Touboul*
09 h 30	Adaptation en lentilles : c'est facile ? C'est "technique" ? c'est pour les spécialistes ?	*A. Delcampe*
09 h 40	Kératocône chez l'enfant	*D. Touboul*
09 h 55	Vidéos de chirurgie chez des patients porteurs de kératocône (anneaux et greffes)	
10 h 10	**Table ronde et discussion**	
10 h 40	Pause	

7ème Session : Quand la situation se complique – DPC – — Modérateur : M. Muraine

11 h 00	Panorama des dystrophies de cornées	*V. Borderie*
11 h 15	Reconnaître une dystrophie épithéliale et la prendre en charge	*M. Muraine*
11 h 25	Reconnaître une dystrophie stromale et la prendre en charge	*V. Borderie*
11 h 35	Les dystrophies endothéliales: les reconnaître et les prendre en charge	*E. Gabison*
11 h 50	Vidéos de chirurgie chez des patients porteurs de dystrophies de Fuchs	*Tous*
12 h 05	**Table ronde et discussion**	
12 h 35	Pause déjeuner	

8ème Session : Dystrophies de cornée — Modérateur : E. Gabison

14 h 00	Les ennuis après chirurge réfractive: prise en charge des complications précoces	*M. Muraine*
14 h 15	Prise en charge tardive des complications (lentilles)	*JP. Colliot*
14 h 30	Du prélèvement à la greffe : la chaine des professionnels	*V. Borderie*
14 h 40	Récapitulatif : quelle greffe pour quelle pathologie ?	*D. Touboul*
14 h 55	Suivi au cabinet des patients greffés : suivi précoce et moyen terme	*E. Gabison*
15 h 10	Adaptation en lentille après greffe	*A. Delcampe*

9ème Session — Modérateur : E. Gabison

15 h 25	Les tumeurs cornéo-conjonctivales	*J. Gueudry*
15 h 40	Le ptérygion, encore des choses à découvrir ?	*J. Gueudry*
15 h 55	**Table ronde et discussion**	
	Actualités du SNOF	*T. Bour*
16 h 30	**Cas cliniques discutés**	*Tous les orateurs*
	Conclusion du symposium et remerciements	*M. Muraine et Y. Lachkar*
17 h 00	Cocktail de clôture	

Chères Apodépiennes, Chers Apodépiens

Vous allez venir très nombreux assister au 39ème symposium annuel de l'APODEP et je vous en remercie. Ces deux journées seront consacrées, comme vous l'avez souhaité à **« La cornée en toute transparence »**
Le **Pr Marc Muraine** a bien voulu assurer la direction scientifique de ces journées et a convaincu ses collègues Vincent Borderie, Jean Philippe Colliot, Agnès Delcampe, Eric Gabison, Cathy Ganem, Julie Gueudry et David Touboul de nous faire part de leur grande expérience dans ce thème difficile et très étendu.
Les aspects organisationnels seront également abordés par Thierry Bour, Président du SNOF.

Comme vous le savez l'APODEP est accrédité par l'**A**gence **N**ationale du **D**éveloppement **P**rofessionnel **C**ontinu (ANDPC) et comme les années précédentes Gaël Veillard de ELSE Consultant s'occupera de votre dossier.
Nous vous tiendrons informé sur notre site ***www.sympoapodep.fr***
Je me permets de vous rappeler (afin d'éviter le problème des années précédentes) que le nombre de places est le plus souvent inférieur aux demandes.
Au plaisir de se retrouver lors du prochain congrès.

Yves LACHKAR,
Président de l'APODEP

Afin d'être assuré de pouvoir assister à cette rencontre, je vous invite à vous inscrire très rapidement :
le nombre de places disponibles est toujours inférieur aux demandes.

39e SYMPOSIUM ANNUEL DE L'APODEP

La Cornée en toute transparence

Vendredi 19 et Samedi 20 janvier 2018

Inscription et règlement : soit en ligne - soit par courrier

	Jusqu'au 30/11/17	A partir du 01/12/17
Participant	**520 €**	**580 €**

Inscription et paiement en ligne

Sur le site : ***www.sympoapodep.fr***

OU

Bulletin d'inscription par courrier

A retourner accompagné du montant de l'inscription **avant le 31 décembre 2017** à :

APODEP - JBH Santé - 53, rue de Turbigo - 75003 Paris - Tél. : 01 44 54 33 54 - Fax : 01 44 54 33 59 - E-mail : la@jbhsante.fr

☐ Pr ☐ Dr Nom : ..... Prénom : .....

Adresse professionnelle : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Tél. du cabinet : ..... Tél. portable : .....

E-mail **(indispensable)** : .....

N° d'inscription au Conseil de l'Ordre : .....

RÈGLEMENT

☐ Soit par chèque libellé à l'ordre de APODEP

☐ Soit par virement bancaire à CIC (les frais sont à la charge du donneur d'ordre)** :
Code Banque : 30066 - Code Guichet : 10914
Numéro de compte : 00020047801 83
IBAN : FR76 3006 6109 1400 0200 4780 183 - BIC : CMCIFRPP

En m'inscrivant, j'accepte les conditions générales de vente.

Date : ..... Signature :

TRANSPORT

☐ Je souhaite recevoir un fichet de réduction SNCF (réduction sur réseaux Grandes Lignes uniquement)
Un justificatif de paiement vous sera fourni dès encaissement

CONDITIONS D'ANNULATION D'INSCRIPTION

- Avant le **1er octobre** : remboursement de la somme versée, moins 50€ de frais de dossier
- Entre le **1er octobre** et le **30 novembre** : 50 % de la somme versée seront remboursés
- A partir du **1er décembre** : AUCUN remboursement
- Tout remboursement d'inscription, s'il y a lieu, sera effectué après le congrès (date limite : 14 février).

**Merci de joindre impérativement à votre bulletin d'inscription une copie de votre virement.

Informations générales

www.sympoapodep.fr

Dates et lieu :
Le prochain symposium de l'APODEP aura lieu les **Vendredi 19 et Samedi 20 janvier 2018, dans les salons de l'Hôtel « The WESTIN »,** 3 rue de Castiglione, 75001 Paris
(Métro : Tuileries ou Concorde, Parking : Place Vendôme).

Inscription :
Le nombre de places est limité. Afin d'être assuré de pouvoir participer à ce symposium, inscrivez-vous rapidement en renvoyant le bulletin d'inscription ci -joint, **accompagné de votre règlement ou inscrivez-vous en ligne sur le site *www.sympoapodep.fr :***

Inscription

	Jusqu'au 30/11/17	A partir du 01/12/17
Participant	**520 €**	**580 €**

Cette somme comprend les frais d'inscription au symposium et inclut les petits déjeuners, les pauses café, les deux déjeuners sur place, le cocktail ainsi que les documents de travail.

Du fait de la récente publication de très nombreux textes sur le Développement Professionnel Continu (DPC), un forfait de prise en charge par programme pour l'année sera défini par l'OGDPC et les organismes paritaires.
L'APODEP est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Les Conférenciers, les membres du Bureau et du Conseil scientifique sont tous bénévoles. Le montant des inscriptions correspond aux frais de fonctionnement du symposium.
Les statuts de l'association réservent les activités de l'APODEP aux médecins ophtalmologistes.

Hébergement :
Si vous souhaitez être logé à l'Hôtel « The Westin », des chambres ont été réservées à un **tarif préférentiel de 315 € (tarif TTC pour une chambre supérieure par nuit, hors petit déjeuner).**
Ce prix est applicable pour un nombre limité de chambres à réserver le plus tôt possible.
Pour en bénéficier, veuillez effectuer votre réservation auprès de l'Hôtel, en précisant "Symposium APODEP, 19 et 20 janvier 2018" :
Tél. : 01 44 77 11 19 ou 64 - Fax : 01 44 77 11 50.

Conditions d'annulation :
Avant le 1er octobre 2017 : remboursement de la somme versée, moins 50 € de frais de dossier.
Entre le 1er octobre et le 30 novembre 2017 : 50 % seront remboursés.
A partir du 1er décembre 2017 : AUCUN remboursement.
En cas d'événement grave pouvant justifier un remboursement partiel, la demande d'annulation devra être accompagnée des pièces justificatives qui seront soumises à l'appréciation du Bureau.
Les grèves de transport ne sont pas un motif valable d'annulation.
Tout remboursement d'inscription, s'il y a lieu, sera effectué après le congrès (date limite : 14 février).

Secrétariat administratif :
Pour toute demande d'information et pour les inscriptions, veuillez contacter le Secrétariat Administratif :

APODEP - JBH Santé
53, rue de Turbigo - 75003 Paris
Tél. : 01 44 54 33 54 - Fax : 01 44 54 33 59
E-mail : ye@jbhsante.fr

Siège social de l'association : APODEP – Centre d'Ophtalmologie du Trocadéro
45 rue Vineuse 75116 Paris
Site Internet : www.sympoapodep.fr